

Le major C.-R. Lamoureux, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend dans la salle du Sénat.

Et de retour, Monsieur l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le Député du Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi constituant en corporation l'Organisation internationale des recherches sur le cerveau.

Loi modifiant la loi sur le compte de remplacement des biens endommagés par l'incendie.

Loi modifiant la loi sur la Commission du tarif.

Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique.

Loi modifiant la loi sur la protection des pêcheries côtières.

Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu.

Loi constituant en corporation la *Canadian Pioneer Insurance Company*.

Loi concernant la Compagnie d'assurance canadienne générale.

Loi modifiant la loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.

Loi modifiant la loi sur les compagnies d'assurance étrangères.

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1961.

(A six heures et trente minutes, la Chambre s'ajourne d'office, en conformité d'une ordonnance spéciale, et restera ajournée jusqu'au lundi 10 avril.)